

Conducteur Chariot Automoteur BTP

Activités Connexes : conducteurs BTP 09. 01.18 Mise à jour :03/2025

Codes : **NAF** : 52.24B ; **ROME** :N1101 ; **PCS** :652a ; **NSF** : 311u

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur légale

Situation Travail

Conduit des engins de manutention à conducteur porté, comme des chariots élévateurs ou des gerbeurs, dans le cadre d'opérations de déplacement, de chargement et/ou déchargement, de stockage et/ou déstockage, d'approvisionnement et d'enlèvement de charges ; il peut s'agir de marchandises, de produits ou de matériaux.



PREVENTION GAGNANTE BTP Performance Economique

Exerce son activité dans un entrepôt, un parc à matériel, une cour, un atelier, une usine de production, sur chantier ; en galerie, en zone ATEX ..., travaille le plus souvent seul.

Le chariot est équipé d'un moteur électrique (**à privilégier à l'intérieur des locaux**) ou thermique : à essence ou diesel, (avec pot échappement catalytique, évitant les intoxications) à privilégier en extérieur ; au gaz (gaz de pétrole liquéfié (GPL), butane ou propane ; sa vitesse n'excède généralement pas 25 km/h (maximum 40 km/h).

C'est une activité exercée par temps froid l'hiver, par forte chaleur l'été et souvent en plein courant d'air ; il existe des engins avec cabine fermée.

Matériels Utilisés :

- *Catégorie 1* : transpalette à conducteur porté et préparateur de commandes au sol de levée inférieure ou égale à 1 mètre
- *Catégorie 2* : chariot de capacité < à 6000Kg
- *Catégorie 3* : chariot élévateur en porte à faux de capacité < ou égale à 6000Kg
- *Catégorie 4* : chariot élévateur en porte à faux de capacité supérieure à 6000Kg

- *Catégorie 5* : chariot élévateur à mât rétractable

Chariot automoteur à suspension hydraulique sûr : conducteur protégé par des arceaux de sécurité, un bouclier, un dossier et un protège tête ; avertisseur sonore et lumineux, rétroviseurs ;

Avant la mise en route du chariot : :

- S'équipe EPI nécessaires au travail à effectuer (gants, chaussures, protections auditives, etc.).

- **Effectue les vérifications journalières**, et l'entretien de premier niveau : :

- Bon état des pneumatiques et de la pression de gonflage de ces derniers.
- Niveau d'huile du circuit de freinage, ainsi que celui du carburant sur les chariots thermiques.
- Charge de la batterie et du niveau de l'électrolyte pour les chariots électriques.
- Parallélisme des bras de fourche et de leur verrouillage sur le tablier porte-charge.
- Réglage du siège en ajustant l'avant-arrière, la hauteur, le dossier et le poids lorsqu'il s'agit d'un siège suspendu, afin de régler correctement la suspension *pour absorber les vibrations verticales*



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

- Bon fonctionnement de la suspension du siège, détectable par l'absence de jeux latéraux, du retour par à-coups du siège comprimé, de manettes cassées...
- Fonctionnement correct de l'ensemble élévateur, et des équipements porte-charge.
- Bon fonctionnement des avertisseurs sonore et lumineux.
- Efficacité du frein d'immobilisation et du frein de service.
- Note sur le carnet d'entretien qui doit être à disposition au poste de conduite : les observations et anomalies

- Ferme le portillon ou boucle la ceinture de sécurité (si le chariot en est équipé).

- Monte sur l'appareil de levage en se servant de la marche, et en se tenant au volant ou à l'arceau protégeant le conducteur.

Met la clé de contact ou autre système permettant la mise en marche du chariot.

- Conduit assis sur un siège à suspension, qu'il règle (réglages de dossier, de course avant arrière, et de poids) ; un siège à suspension bien réglé, filtre les secousses et maintient fermement le dos ; un siège doit être entretenu (sellerie, suspension) ; un siège usagé doit être changé.

- Dispose d'une commande de marche (avant, point mort, marche arrière), d'un accélérateur qu'il actionne en même temps qu'il appuie sur la pédale de sécurité (qui sert de contact dans les engins électriques, et d'embrayage dans les engins à moteur



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Avant de soulever une charge, il descend et règle l'écartement des fourches manuellement ; met une sécurité pour les bloquer et éviter leur écartement intempestif.

- Démâte (c'est à dire bascule en avant ses fourches pour pouvoir les engager sous la palette le plus loin possible), il mate (bascule en arrière) de façon à assurer la stabilité de la charge, en même temps qu'il soulève cette dernière.

- Se déplace sur des allées de circulation (plan de circulation sépare le flux piéton du flux chariot), matérialisées par de la peinture, vers le point de stockage, descend ou monte la charge, dépose, démâte ; certains chariots peuvent translater les charges

- Rejoint son point de départ (ou un autre point) souvent en reculant (engin équipé : avertisseur sonore, ou gyrophare, ou phare, feu à éclat de recul)

- Doit connaître et maîtriser les principes d'équilibrage des charges, les procédures d'entretien d'engins de manutention (vérification générale semestrielle : particulièrement sur l'ensemble élévateur, dispositifs de direction, freinage, direction) et obéir aux règles et aux consignes de sécurité.

- **Si utilise un chariot à moteur thermique** remplit le réservoir en respectant les règles de sécurité :

- Arrête le moteur.
- Ne fume pas et ou n'approche pas du chariot avec une flamme nue
- Effectue cette opération aux emplacements prévus à cet effet.
- Essuie, après avoir mis des gants de protection adaptés, le carburant qui peut s'être répandu en dehors du réservoir, ou le laisse s'évaporer avant de remettre le moteur en marche.

- **Si utilise un chariot à gaz de pétrole liquéfié (GPL) :**

Ne jamais laisser le chariot stationner au soleil ou à proximité d'une source de chaleur, les parois des réservoirs ou des bouteilles **ne doivent pas dépasser 50 °C.**

Effectue le changement des bouteilles amovibles, à l'air libre ou dans un local bien aéré, dans une zone dédiée, éloignée de tout feu nu ; arrête le moteur et prend les dispositions pour limiter tout risque de fuite lors de l'échange de bouteilles ; utilise un accouplement à fermeture rapide automatique, et ferme la vanne sur la bouteille puis met en route le moteur jusqu'à ce que le combustible contenu dans la tuyauterie d'alimentation soit consommé.



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

- **Si utilise un chariot à moteur thermique** est amené à recharger les batteries :

- Effectue la mise en charge des batteries dans un local bien aéré
- Ouvre les couvercles de la batterie pendant la charge.
- Ne fume pas et n'allume pas une flamme nue à proximité de la batterie en charge en raison du dégagement d'hydrogène.
- Ne pose aucune pièce métallique ou outil sur la batterie ou à proximité.
- La recharge en une seule fois.
- Ne décharge pas la batterie à plus de 80 % de sa capacité.
- Effectue le plein de la batterie avec de l'eau distillée ou déminéralisée à la fin de la charge sans faire déborder l'électrolyte
- Ne rajoute jamais d'acide.
- Vérifie que les cosses soient propres, serrées et graissées.
- Ferme les bouchons de remplissage de la batterie avant la mise en route.
- Nettoie et sèche le dessus de la batterie.

- Maintient toujours le couvercle du coffre de batterie fermé, en marche normale.
- Se lave les mains après être intervenu sur la batterie, car *l'acide sulfurique est corrosif*.

- Pour éviter l'éjection du conducteur du chariot (excepté chariot avec cabine) lors d'un renversement : prévoir un système de retenue :

- Soit la mise en place d'un portillon adaptable sur la structure du toit de protection du chariot automoteur,
- Soit la mise en place d'une ceinture de sécurité (pas adaptable sur tous les chariots) ; soit le choix d'un chariot avec cabine (correctement insonorisée et climatisée)

- Ne doit jamais élever du personnel avec la fourche ; pour le levage du personnel, utiliser une PEMP.

- Il peut occuper d'autres situations de travail (manutentionnaire, magasinier...)

Magasinier Négoce Matériaux Construction 11.12.18



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Exigences

- Acuité Auditive Adaptée /Poste : travail en environnement bruyant (usine, chantier ...)
- Attention/ Vigilance
- Co activité : dépôts, chantier, usine
- Conduite : chariot automoteur
- Contact Clientèle : magasinier négoce matériaux construction, dépôts
- Contrainte posturale : définie comme positions forcées des articulations : posture assise prolongée ;rotation du tronc et de la tête
- Coordination Précision gestuelle : manœuvres chargement/décharge
- Esprit Sécurité :
- Horaire Travail : travail posté ; 3x8h, 2x8h en usine préfabrication éléments béton ; dépassement horaire : déchargement camion en dépôts
- Intempérie : vent, pluie, brouillard, neige travail sur parc / chantier
- Mobilité Physique : descente/montée fréquente d'engin
- Température Extrême : sur parc usine préfabrication, parc matériels, chantier

- Temps Réaction Adaptée :
- Travail Proximité Voie Circulée : opération chargement/ déchargement bordure dépôts ou chantier
- Travail Galerie/Tunnel : chantier génie civil
- Travail Seul
- Vision adaptée au poste : ; champ visuel ; appréciation distances

Accidents Travail

Recherche fiche de sinistralité pour une activité professionnelle, identifiée par son code NAF sur 5 caractères

- Brûlures AC sulfurique : rechargement des batteries
- Chute Hauteur : montée/descente chariot automoteur
- Chute Plain-Pied : surface glissante, glissade, encombrement, obstacle
- Chute Objet : matériau, matériel (fourches mal réglées) ...
- Contact Conducteur Sous Tension : ligne électrique aérienne (chantier), opération gerbage
- Emploi Appareil Haute Pression : nettoyage engin
- Explosion : gaz GPL /rechargement batteries
- Incendie : gaz GPL/ rechargement batteries
- Intoxication : exposition aux gaz d'échappements (moteur thermique en milieu confiné)
-



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Port Manuel Charges : si magasinier négoce, ou lors changement fourches

- Projection Particulaire : poussière, particule (travail en extérieur par grand vent)
- Renversement Engin : renversement latéral
- Renversement par Engin/Véhicule : chantier, plateforme de chargement, cour
- Violence Physique : contact client (négoce matériaux)

Nuisances

- Vibration Corps Entier : > 0,5 m/s² (8h) : déclenchant action prévention :
- Bruit : >81dBA (8h), déclenchant action prévention : selon lieu de travail (atelier, chantier, galerie, usine production...)
- Hyper Sollicitation Membres TMS : contraintes posturales : rotation du tronc, tête
- Huile Minérale : lubrifiant, graisse, huile vidange moteur :entretien premier niveau clark
- Manutention Manuelle Charge : si magasinier
- Rayonnement non Ionisant : rayonnement naturel (UV soleil),
- Gaz Echappement : moteur thermique : NO₂, SO₂, CO : en galerie, atelier mal ventilé :
- Carburant : essence SP 95 ordinaire pour moteurs thermiques (1% benzène) : plein engin

- Nettoyant/Détergent : nettoyage à haute pression du chariot automoteur
- Température extrême : forte chaleur (canicule) grand froid (en extérieur sur parc , chantier)

Maladies Professionnelles

- **Un clic sur le numéro, et le tableau MP s'ouvre :**
 - Affections chroniques du rachis lombaire : vibrations transmises au corps entier : sciatique par hernie discale L4/L5 ; L5/S1 ; cruralgie par hernie discale L2/L3 ; L3/L4 ; L4/L5 **(97)**
 - Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels : selon environnement de travail **(42)**
 - Affections chroniques du rachis lombaire : manutentions : sciatique par hernie discale L4/L5 ; L5/S1 ; cruralgie par hernie discale L2/L3 ; L3/L4 ; L4/L5 **(98)**
 - Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse : dermatite irritative, lésions eczématiformes : fluide hydraulique ; huiles usagées lors vidange **(36)**



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Affections provoquées par l'oxyde de carbone :chariot au gaz en milieu mal ventilé **(64)**
- Hémopathies provoquées par le benzène et produits en renfermant : hypoplasies, et aplasies médullaires isolées ou associées, leucémies aigues myéloblastique et lymphoblastique syndromes myéloprolifératifs : utilisation essence ordinaire pour plein chariot automoteur **(4)**
- Hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP) présents dans huiles : huiles usagées lors vidange **(16 bis)**
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique : lésions eczématiformes : détergents nettoyage engin **(65)**

Mesures Préventives

Un clic sur un des items des Mesures Préventives, ouvre **sur le chapitre correspondant** du Guide Bonnes Pratiques Prévention BTP

MESURES ORGANISATIONNELLES :

Principes Généraux Prevention/Recommandations CNAM

Document Unique Evaluation Risques Professionnels (DUERP)/Aides Financieres CARSAT/ANACT

Aides financières CARSAT :

- ✓ **Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) - une aide financière pour prévenir les risques ergonomiques et les TMS vibrations corps entier**

Autorisation Conduite/Formation



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Bruit : environnement du chantier ; unité production...

Carte Identification Professionnelle (CIP) : sur chantier BTP

Charge Physique Travail/ Manutentions Manuelles : si doit effectuer des manutentions manuelles

Climat & Risques Professionnels

Organisation Premiers Secours

Prevention Pratiques Addictives en Milieu Travail

Risque Chimique ACD CMR Nanomatériaux Perturbateurs Endocriniens Biocides :

Nettoyants pour engins ; huile minérale (graisse, lubrifiant, huile usagée lors vidange moteur thermique) ; carburant : essence SP 95 ; acide sulfurique : recharge batteries

Risque Electrique

Risque Routier Transport Personnels/Matériels : Véhicule Utilitaire léger & VL

Sécurité incendie

Chariots automoteurs au GPL Prévention des risques incendie/explosion ED 100 INRS 01/2022

Températures Extrêmes : en extérieur (parc matériaux, chantiers)

Travaux Interdits/Règlementés Jeunes Ages au moins 15 ans moins 18 ans

MESURES TECHNIQUES

Aménagement Atelier :

Charge/Entretien/Réparation/Batteries : entretien premier niveau du chariot automoteur

Chute Hauteur : accès sécurisé chariot

Chute Plain-Pied

Circulation Entreprise/Chantier



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Eclairage Chantier : éclairage parc matériaux

Engin Chantier : **cf. item chariot automoteur**

Heurt/Ecrasement PL-Engins

Lutte Incendie : en unité production.

Organisation Premiers Secours

Poly Exposition- Exposome /Surveillance Biologique Exposition Professionnelle/IBE :

Contraintes physiques (bruit ; vibrations corps entier; rayonnements non ionisants UV ; travaux en extérieur) ; risques chimiques :nettoyants pour engins ; huile minérale (graisse, lubrifiant) ; gaz échappement : moteur thermique : NO₂, SO₂, CO : en galerie, atelier mal ventilé ; carburant : essence SP 95 ordinaire

Poussières/Fumées/Gaz/Vapeurs : gaz échappement : moteur thermique : NO₂, SO₂, CO : en galerie, atelier mal ventilé ; carburant : essence SP 95 ordinaire

Signalisation/ Balisage Sante Sécurité Travail : en atelier

Substitution CMR-ACD/Changement Mode Opérateur : utiliser essence alkylate (0,1% benzène), au lieu essence ordinaire (1%benzène) pour moteur thermique engin ; remplacer les acides pour nettoyage du véhicule, par produits moins agressifs à base d'acide glycolique (pulvérisation)

Températures Extrêmes : en extérieur

Vérification /Maintenance Equipements Travail /Installations Electriques/EPI

Vibrations : corps entier

MESURES HUMAINES :

Accueil Nouveaux Embauches/ Intérimaires

Information Risques Sante Sécurité Salaries



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Autorisation Intervention Proximité Réseaux (AIPR) : si proximité ligne électrique aérienne sur chantier

Certificat Aptitude Conduite en Sécurité (CACES®) : conduite chariot automoteur **R489** ;

Equipements Protection Individuelle (EPI)/Exosquelettes

Examen Psychotechnique : si nécessaire

Formation Elingage/Levage

Formation/Maintien-Actualisation Compétences (MAC-SST)

Formation Utilisation Matériels Lutte Incendie

Habilitation Electrique: HO BO ; H0V si proximité ligne électrique aérienne ; respecter distance de 3 à 5 mètres, selon type de ligne électrique aérienne

Information/Sensibilisation Bruit.

Information Sensibilisation Hygiène Vie

Information/Sensibilisation Rayonnements Naturels (UV) : travaux sur parcs et chantiers

Information Sensibilisation Vibrations Mécaniques

Passeport Prevention

Sensibilisation Information Prevention en Réalité Virtuelle & Jeux

Températures Extrêmes

Suivi Individuel Préventif Santé

❖ Modalités Suivi Prise en charge Surveillance Santé

OBJECTIFS :

- Informer la personne sur les facteurs de risques de son métier , et la sensibiliser sur les moyens de prévention collectifs et individuels(remettre une fiche métier)
- **Tracer ses expositions professionnelles**
- **Prévenir++** et **dépister** les maladies professionnelles ou à caractère professionnel susceptibles de résulter de ses activités professionnelles **(actuelles et passées)**
- Préserver sa santé physique et mentale, tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir, ou réduire la pénibilité et l'usure au travail, les risques psychosociaux(RPS), **la désinsertion professionnelle** (cellule dédiée dans le SPST, visite de mi-carrière) , *et ainsi contribuer au maintien dans l'emploi.*
- **Participer à des actions de promotion de la santé** : liés au mode de vie : hygiène alimentaire, sommeil, sédentarité, bénéfiques de la pratique sportive , conduites addictives ..., pratiquer les vaccinations nécessaires , participer à des campagnes de de dépistage ...
- L'Informé sur les modalités de suivi de son état de santé , et sur la possibilité dont il dispose, à tout moment, de bénéficier d'une visite à sa demande avec le médecin du travail.

Poly exposition : ANSES/PST3 09/2021

- ✓ **Profil C** : bruit, risques chimiques et contraintes posturales
- ✓ **Profil H**: risques physiques , chimiques, et thermiques

Profils homogènes de travailleurs poly exposés PST3 ANSES, SPF, DARES 09/2021

Risques Particuliers :

Nécessitent une connaissance précise des tâches effectuées par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.

- Titulaire autorisation conduite : chariot automoteur : **CACES® R489**
- Travaux entraînant une exposition cutanée à des huiles minérales qui ont été auparavant utilisées dans des moteurs à combustion interne pour les pièces mobiles d'un moteur (CMR)/ Hydrocarbure Aromatique Monocyclique (HAP) : huiles usagées lors vidange moteur thermique : 1B UE : entretien premier niveau chariot automoteur
- Travaux exposant aux émissions d'échappement de moteurs diesel (CMR). **Arrêté du 03/05/2021 modifiant l'arrêté du 26 /10/2020 fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérigènes au sens du code du travail JO 07/05 :** chargement/déchargement à proximité véhicules diesels
- Intervenant dans le voisinage d'installations électriques : opération gerbage sur chantier
- Salariés < 18 ans affectés aux travaux interdits : dérogation

Risques Autres :

- ✓ **Contraintes posturales :**



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

- Manutention manuelle de charges 10 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021) :
ex : magasinier
- Contraintes posturales (position assise) 2 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)

- ✓ **Contraintes physiques intenses :**

- Travail en extérieur pendant 10 heures ou plus par semaine ; ou à moins de 5°C ou plus de 30°C pendant 10 heures ou plus par semaine ; ou entre 5°C et 15°C pendant 20 heures ou plus par semaine ; (ANSES 09/2021) : (chantiers, parc stockage matériaux).
- Exposition sonore : Bruit >81DbA(8h), crêtes > 135 dB (C++) déclenchant action prévention
- Vibration Corps Entier : > 0,5 m/s² (8h) déclenchant action prévention
- Exposition aux rayonnements non ionisants(UV) : cabine non fermée (chantiers, parc stockage).

- ✓ **Nuisances chimiques** : exposition à au moins un agent chimique classé ; ou à un agent chimique non classé ; ou à trois agents chimiques, qu'ils soient classés ou non ANSES 09/2021 (excepté nuisances déjà incluses dans les risques particuliers **cf. supra**) .
- Carburant : essence SP 95 ordinaire :plein des machines à moteur thermique.) :
1% benzène
- Gaz échappement moteur thermique SO2, NO2, CO : en galerie, atelier mal ventilé
- Huiles minérales : graisse, lubrifiants
- Détergents : nettoyage engin : remplacer acides par produits moins agressifs à base d'acide glycolique (pulvérisation)
- Acide sulfurique :si effectue la recharge des batteries

Amélioration et prise en compte de la poly exposition « Profils homogènes de travailleurs poly exposés » ANSES 09/2021

Examens Complémentaires/Mesures Conseillés :

Dépendent : du degré d'exposition actuel et passé selon la nuisance ; des poly expositions ; de l'environnement de travail (pics d'exposition ; travaux en milieu confiné ; Co exposition ; ...) ; du degré de protection du salarié (**collectif, individuel**).



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Important : Le médecin du travail **doit toujours tenir compte des recommandations de bonnes pratiques actuelles.**

❖ Bruit :

-**Echoscan**, (mesure rapide non invasive et objective, car ne nécessite pas la participation active du salarié) **permet d'évaluer la fatigue auditive**, avant qu'une perte auditive ne se soit installée (pas de nécessité d'une cabine) ; c'est un outil complémentaire de l'audiométrie, il doit se positionner en amont de celle-ci.

Echoscan Audio, outil de diagnostic auditif Prévenir l'apparition de la surdité professionnelle INRS mise à jour 11/2023

L'EchoScan Audio et les produits chimiques vidéo INRS 06/2021

Audiométrie : quand la souffrance auditive est déjà installée, permet de suivre son évolution, si aucune mesure préventive n'a été mise en place, (périodicité, selon le protocole mis en place par le médecin du travail).

❖ **TMS Membres supérieurs** : si effectuée des manutentions

**Protocole d'examen clinique pour le repérage des TMS ...
Santé publique France mise à jour 10/2019**

- ✓ Prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs ensemble composé de quatre groupes de tendons : sous-scapulaire, sus-épineux, sous-épineux, petit rond. HAS 09/2023 ([lien](#)).

Les maladies métaboliques sont un facteur aggravant du risque de rupture de la coiffe des rotateurs, laquelle est hypo vascularisée à l'insertion du sus-épineux et de l'infra-épineux

Entre 45 et 60 ans, les salariés exposés aux TMS, et fumeurs (ayant fumés pendant 10 ans) voient leur « chance » d'avoir une rupture de la coiffe multipliée par 10



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Conduite diagnostique devant une épaule douloureuse non traumatique de l'adulte et prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs HAS 09/2023

❖ **Rayonnement optique naturel (UV soleil)** : travail sur parc chargement/déchargement

Examen dermatologique au niveau des parties découvertes du corps (visage (nez, front, joues, oreilles et lèvres), la tête en cas de chevelure peu dense ou de calvitie, ainsi que le cou et la nuque, à la recherche de **kératoses photo induite lésions cutanées précancéreuses** :

Ce sont des lésions croûteuses souvent multiples, plus ou moins érythémateuses, qui saignent facilement après grattage :

Un lien est scientifiquement établi entre expositions professionnelles cumulées aux UV solaires, et survenue de cancers cutanés non mélaniques (particulièrement **cancers épidermoïdes**)

En cas de doute, demander conseil à un(e) dermatologue.

Se méfier des écrans solaires qui, sont très photo sensibilisants, et peuvent contenir des perturbateurs endocriniens (PE), préférer les vêtements à manches longues, le port de lunettes filtrantes est aussi conseillé pour les yeux.

❖ **Nuisances Chimiques :**

L'opérateur peut être exposé **simultanément à plusieurs produits chimiques potentiellement dangereux pour la santé** ; il est nécessaire d'évaluer les risques liés à la combinaison de ces expositions.

Poly expositions chimiques massives et diffuses : une réalité méconnue INRS 12/2020

- ✓ **Essence Ordinaire : contient 1% de benzène** : jerricans d'essence pour moteur thermique rechercher un syndrome psycho organique et faire éventuellement une **NFS**, suivant l'exposition, et les conditions de travail...puis protocole défini par le médecin du travail ; **Fiche Aide Substitution CMR INRS : FAS 34**



Contrôle cutané :

PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

- ✓ **Huiles moteurs** : rechercher épithélioma primitif cutané si utilisation d'extraits aromatiques pétroliers (huile moteur usagée)
- ✓ **Huiles minérales** : fluide hydraulique ; lubrifiants : rechercher des lésions cutanées
- ✓ **Détergents nettoyage engin** : rechercher des lésions cutanées de type eczématiforme
- ❖ **Particules fines cancérigènes CMR cat :1 CIRC** ; intervention tunnel/galerie ; chargement PL moteur en marche , pic pollution ;

EFR : à l'embauche bilan initial, puis, à l'appréciation du médecin du travail (protocole de suivi), en fonction du degré d'exposition et de l'examen clinique.

Mise au point d'une nouvelle méthode d'évaluation des expositions aux émissions particulières des moteurs diesel :

La méthode mise au point permet d'évaluer dans la fraction alvéolaire des aérosols prélevés 0,1 à 2 fois la VLEP-8h de 0,05 mg de carbone élémentaire par mètre cube d'air.

Elle a fait l'objet d'une [fiche méthodologique MétroPol M-436](#) pour le dosage du carbone élémentaire dans les émissions d'échappement de moteur diesel.

❖ **Dans le cadre du Suivi Individualisé :**

Veiller

- ✓ A un Poids Corporel normal (IMC cible de 18.5 à 24.9 kg/m²) : [Calcul IMC](#)
- ✓ Au risque de complications métaboliques et cardiovasculaires :
 - Elevé : à partir d'un tour de taille supérieur ou égal à 94 *cm chez l'homme* ; et supérieur ou égale à 80 *cm chez la femme*



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Significativement élevé : à partir d'un tour de taille de ≥ 102 *cm chez l'homme* ; ≥ 88 *cm chez la femme*.

Grâce à la normalisation du poids corporel, on note très souvent une amélioration du risque cardiovasculaire

Possibilité de proposer :

Bilan lipidique ; ECG : conduite engin

Il est recommandé lors de l'examen d'aptitude initial, de pratiquer un **ECG** , *qui sera renouvelé tous les 4 ans*, lors SIR par médecin du travail.

- **Age > 45 ans** *chez les hommes* ; **> 55 ans** *chez les femmes* :
 - Chez le sujet présentant **des facteurs de risque péjoratifs** : obésité (IMC > 30), hypertendu et diabétique ; taux de HDL-cholestérol est < 0,60 g/l ; taux LDL > 1,60g/L

- Chez les sujets présentant ***l'association de 2 de ces facteurs de risques***

- Tabagisme actif ou sevré depuis moins de 5 ans
- Hérité cardio-vasculaire chez un ascendant du premier degré à un âge précoce (avant 55 ans chez le père ou 65 ans chez la mère)
- Pas d'activité physique régulière
- Consommation alcool excessive

Ainsi, l'association de plusieurs facteurs de risque, même de faible intensité, peut entraîner un risque très élevé de maladie cardio-vasculaire.

Ainsi une TA modérée, une petite intolérance au sucre, un cholestérol moyennement élevé, chez un petit fumeur, est un terrain beaucoup plus « à risque » qu'un cholestérol très élevé isolément.

Santé du cœur - Fédération Française de Cardiologie



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- ❖ **Aptitude Conduite Engins Machines dangereuses PL**
- ❖ **Recherche consommation Substances Psychoactives**
- ❖ **Vaccinations :**
- ❖ **Examens Dépistage Santé :**
- ❖ **Téléconsultation :**

- ❖ **Visite médicale mi-carrière :**
- ❖ **Actions sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent au départ à la retraite du salarié**
- ❖ **Visite Fin Carrière /Suivi Post Exposition / Post Professionnel :**

Visite fin carrière Suivi Post Exposition Suivi Post Professionnel

Conducteur chariot automoteur BTP : pas de SPE /SPP

- ✓ **Nuisances ayant des effets différés potentiels :**
 - Vibrations mécaniques : absence de recommandation actuellement
 - Bruit : Audiométrie de fin de carrière
 - Agents chimiques dangereux : fumées, poussières
 - Températures extrêmes
 - Radiations UV classées « cancérogènes pour l'Homme » (groupe 1) par le CIRC : travaux en extérieur sur parc ou chantier UV soleil



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique